



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 11 mars 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement de la Chambre des Député-e-s, nous nous permettons de poser une question parlementaire **urgente** à **Madame la Ministre de la Santé** au sujet de **l'algorithme utilisé pour les invitations pour la vaccination contre le COVID-19**.

Les invitations pour la vaccination contre le COVID-19 sont envoyées par courrier à la population, selon les phases de vaccination établies par le Ministère de la Santé. L'ordre des invitations repose sur un algorithme informatique semblable à celui employé pour la campagne de dépistage à grande échelle. L'âge, ainsi que le lieu de résidence sont des critères qui définissent qui est invité en premier, tandis que l'ordre alphabétique n'est pas suivi. L'objectif en est d'écartier tout soupçon de privilège. Or, selon un article publié dans l'édition du « Tageblatt » du 11 mars 2021, de nombreuses personnes non prioritaires auraient déjà reçu une invitation tandis que des patients vulnérables plus âgées seraient encore en attente de leur invitation.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- 1. L'algorithme utilisé pour les invitations, est-il programmé de façon à garantir un fonctionnement correct ?**
- 2. Les critères de priorité définis par le gouvernement et utilisés par l'algorithme, ont-ils mené à des incohérences dans l'ordre des invitations ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

**Josée Lorsché**  
Députée

**Marc Hansen**  
Député